

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
  
ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

N° 30/2022  
  
**Objet : Programmation  
2022 du Contrat de  
ville**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**SÉANCE DU 7 AVRIL 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 7 avril 2022, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD

Date de convocation du Conseil de Communauté : 1<sup>er</sup> avril 2022.

**PRÉSENTS :**

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith, BLANC Michel.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUDET Éric, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, LUCIANI-RIPETTI Marina, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Éric.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de PLAN ORGAN : LEPIAN Jean Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Pour la Commune de CHATEAURENARD : DARASSE Adelaïde (*absente ayant donné pouvoir à MARTEL Marcel*), AMIEL Cyril (*absent ayant donné pouvoir à LUCIANI-RIPETTI Marina*), SALZE Annie (*absente ayant donné pouvoir à PONCHON Solange*).

Pour la Commune d'EYRAGUES : DELABRE Éric (*absent ayant donné pouvoir à MARCON Patrick*).

Pour la Commune de GRAVESON : DI FELICE Jean-Marc (*absent ayant donné pouvoir à CORNILLE Annie*).

Pour la Commune de MAILLANE : MARÈS Frédérique (*absente ayant donné pouvoir à LECOFFRE Éric*).

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges (*absent ayant donné pouvoir à LANDREAU Edith*).

Pour la Commune de ROGNONAS : MONDET Cécile (*absente ayant donné pouvoir à PICARDA Yves*).

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel (*absent ayant donné pouvoir à CHABAS Sylvie*).

**Secrétaire de séance :** M. DAUDET Jean-Christophe.

Mme la Vice-Présidente déléguée à la Politique de la ville et actions sociales expose que dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2020, prolongé le 7 novembre 2019 jusqu'en 2022, un appel à projets a été lancé en novembre dernier pour la programmation 2022, dont l'objectif est de contribuer à répondre aux problématiques rencontrées par les habitants des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Le montant des crédits spécifiques de l'Etat n'est à ce jour pas encore notifié mais devrait se maintenir à 100 000 € (montant identique depuis 2019), selon les échanges avec les services de l'Etat en marge du Comité de Pilotage de la programmation qui s'est réuni le 24 février 2022.

Cette dotation permet de financer les projets ayant reçu un avis favorable de la commission Politique de la Ville et Action Sociale réunie le 9 et le 23 février 2022 et suite à l'appel à projets émis fin 2021.

Une trentaine de projets (33) ont été reçus pour un coût total estimé à 590 277 € et un montant total de 273 115 €.

La programmation proposée s'élève à 241 264 €, tous partenaires confondus (Etat, Terre de Provence, Conseil Départemental, bailleurs) contre 242 000 € en 2021.

La programmation 2022 est, comme en 2021, majoritairement consacrée au pilier Cohésion Sociale, notamment en raison du nombre prépondérant d'actions déposées par les porteurs de projets sur cette thématique, avec des projets portants notamment sur l'aide aux devoirs, la fracture numérique ou encore la prévention du harcèlement.

#### **LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

**VU** le Décret n° 2015-1138 du 14 septembre 2015 rectifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville,

**VU** la délibération du 11 juin 2015 approuvant la signature du contrat de ville 2015-2020,

**VU** la délibération du 26 septembre 2019 autorisant le président à signer l'avenant 2020-2022 au contrat de ville (protocole d'engagements renforcés et réciproques),

**CONSIDÉRANT** la nécessité de contribuer au financement des projets et établir ainsi la « programmation 2022»,

**CONSIDÉRANT** les objectifs du Pacte d'engagements renforcés et réciproques,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'encadrer par une convention les subventions qui sont accordées au titre du Contrat de Ville,

**APRÈS AVIS** de la commission Politique de la Ville et Action Sociale le 9 et le 23 février 2022,

**APRÈS AVIS** du Comité de Pilotage du 24 février 2022,

**AYANT OUÏ** l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'engagement financier de Terre de Provence à due concurrence de celui de l'Etat, soit un engagement de 100 000 €,
- **VENTILE** la participation financière de la communauté selon la proposition annexée à la présente délibération,
- **APPROUVE** l'octroi des subventions en découlant,
- **AUTORISE** sa Présidente à signer les conventions correspondantes avec les porteurs de projets, ainsi que tout document s'y rapportant.

Membres en exercice : 42

Votants : 42

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstentions : 0

**Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.**

Fait à Eyragues, le 7 avril 2022

Pour Extrait Conforme

La Présidente,

Corinne CHABAUD



## Répartition des financements de la programmation 2022 du Contrat de Ville

Envoyé en préfecture le 06/05/2022

Reçu en préfecture le 06/05/2022

Affiché le 10/05/2022

Berser Levault

ID : 013-200035087-20220407-30\_2022-DE

Réf. ANCT	Châteaurenard	Roquecoille	Orgon	(r)ecoduction (n)ouveau	Porteur de Projet	Opération	Coût du projet	demandé 2022	Proposé 2022	Terre de Provence	Etat	CD13	UNICIL	13H	
<b>1. PILIER COHESION SOCIALE</b>							<b>445 892 €</b>	<b>194 555 €</b>	<b>170 040 €</b>	<b>83 740 €</b>		<b>58 300 €</b>	<b>24 000 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>- €</b>
<b>1.1. Education</b>															
1121	c	r	o	n	Familles Rurales	Environnement Educatif	6 996 €	6 000 €	6 000 €		3000	3000			
1121	c	r	o	n	Meg Academie	Ateliers d'apprentissage primaire et d'aide à la parentalité	25 000 €	20 000 €	19 900 €	<b>6 400 €</b>	7300	3000	3 200 €		
1121	c	r	o	n	Meg Academie	Ateliers d'apprentissage collège et d'aide à la parentalité (ados)	12 000 €	10 000 €	7 000 €	<b>4 000 €</b>	3000				
1121	c	r	o	n	Pôle Jeunesse Châteaurenard	Aide aux devoirs collégiens	11 000 €	3 200 €	3 000 €		3000				
<b>1.2. Santé</b>															
1211	c	r	o	n	A.E.E.C / CPIE	Structuration d'un système de commandes groupées et sensibilisation à l'alimentation durable	93 209 €	6 000 €	4 000 €	<b>2 000 €</b>			2000		
1211	c	r	o	r	ATOL	Permanences d'une psychologue pour lever les freins à l'emploi	14 500 €	6 000 €	6 000 €	<b>6 000 €</b>					
1211	c	r	o	n	MDA 13Nord	Je "suis" société	5 401 €	4 801 €	3 000 €		3000				
1211	c	r	o	n	MDA 13Nord	Construisons le numérique : la compétence en prévention des mésusages.	9 790 €	8 900 €	Favorable sans financement						
1221	c	r	o	r	Terre de Provence Agglomération	Coordination Atelier Santé Ville	23 000 €	8 000 €	8 000 €	<b>8 000 €</b>					
<b>1.3. Parentalité et droits sociaux</b>															
<b>1.3.1. Soutien à la parentalité</b>															
1311	c	r	o	n	CCAS de Châteaurenard	Soutien au réseau parentalité Nord Alpilles	10 050 €	4 000 €	4 000 €		4000				
1311	c	r	o	r	Pôle Ressources Parentalité Familles	Lieu d'accueil Enfants Parents (LAEP) : les minis bulles	10 870 €	4 500 €	4 500 €	<b>2 500 €</b>			2000		
<b>1.4. Culture et expression artistique</b>															
<b>1.4.1 Diffusion culturelle</b>															
1411	c	r	o	n	Familles Rurales	Culture et festivité	6 387 €	3 437 €	3 400 €	<b>3 400 €</b>					
<b>1.4.2. Médias de proximité et audiovisuel / lutte contre la fracture numérique</b>															
1425	c	r	o	r	ATOL	[Adulte Relais] Animation sociale numérique	45 809 €	21 170 €	20 000 €	<b>16 700 €</b>				3 300 €	
1422	c	r	o	r	Les Suds, à Arles	Radio Châteaurenard 2022	9 000 €	6 000 €	4 000 €	<b>2 000 €</b>			2000		
1425	c	r	o	r	Pôle Formations du Pays d'Arles	eService public Inclusion Numérique	19 250 €	18 000 €	15 400 €		8400	7000			
<b>1.5. Lien social, citoyenneté et participation des habitants</b>															
<b>1.5.1. Jeunesse / accompagnement de la jeunesse</b>															
1514	c	r	o	r	ADDAP13	Chantier éducatif Jeunesse	5 484 €	2 800 €	2 800 €	<b>2 800 €</b>					
1514	c	r	o	n	Familles Rurales	Prévention contre le harcèlement	12 469 €	4 119 €	4 100 €		4100				
1514	c	r	o	r	Les suds, à Arles	RAP 2022	11 000 €	8 000 €	6 000 €	<b>6 000 €</b>					
1514	c	r	o	n	MDA 13Nord	Dispositif d'espaces d'échanges et de bien-être.	4 006 €	3 642 €	3 200 €		3200				
1514	c	r	o	r	MJC Châteaurenard	Sports, Culture, Loisirs & Nous	4 500 €	2 000 €	2 000 €	<b>2 000 €</b>					
1514	c	r	o	r	Pôle Jeunesse Châteaurenard	Acquisition autonomie et citoyenneté	26 000 €	5 000 €	5 000 €		5000				
<b>1.5.3. Actions de médiation</b>															
1531	c	r	o	r	ADDAP13	[Adulte Relais] Médiation éducative	43 281 €	8 700 €	8 700 €	<b>8 700 €</b>					
<b>1.5.4. Accès à la citoyenneté / Atelier de savoirs socio-linguistiques</b>															
1543	c	r	o	r	Delta Sud Formation	Communiquer pour s'intégrer	33 786 €	28 786 €	26 940 €	<b>4 140 €</b>	14300	5000	3 500 €		
<b>1.5.5. Participation des habitants</b>															
1554	c	r	o	r	Familles Rurales	Accompagnement du Conseil Citoyen et gestion d'un FPH	5 600 €	4 500 €	4 500 €	<b>4 500 €</b>					
<b>1.5.6. Sports et loisirs</b>															
1562	c	r	o	r	La Palestre	Bien vieillir - Le mouvement c'est la vie	2 550 €	1 600 €	1 600 €	<b>1 600 €</b>					
1562	c	r	o	n	La Palestre	Sport pour tous	4 500 €	3 000 €	3 000 €	<b>3 000 €</b>					
<b>2. PILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI</b>							<b>109 219 €</b>	<b>48 000 €</b>	<b>44 700 €</b>	<b>11 000 €</b>		<b>33 700 €</b>			
<b>2.1. Emploi</b>															
2122	c	r	o	r	Mission Locale du Delta	Pas à pas vers l'emploi	24 566 €	21 000 €	19 700 €	<b>5 000 €</b>	14700				
2122	c	r	o	r	Mission Locale du Pays Salonnais	Dispositif spécifique aux jeunes en QPV : R.A.P.I. D.	24 653 €	19 000 €	19 000 €	<b>3 000 €</b>	16000				
<b>2.2. Développement économique</b>															
2211	c	r	o	r	Initiative Pays d'Arles	Citéslab	60 000 €	8 000 €	6 000 €	<b>3 000 €</b>	3000				
<b>3 - PILIER CADRE DE VIE</b>							<b>28 170 €</b>	<b>24 560 €</b>	<b>20 524 €</b>	<b>5 260 €</b>		<b>8 000 €</b>	<b>2 800 €</b>	<b>4 464 €</b>	
<b>3.1.2. Logement et Habitat</b>															
3122	c	r	o	n	Collectif du Vieux Village	Création d'un espace végétalisé	17 844 €	12 000 €	8 000 €		8000				
3122	c	r	o	r	FPH / CC Chato / Pole Eco design	Aménagement extérieur Roquecoille		2 800 €	2 800 €					2 800 €	
3122	c	r	o	r	FPH / CC Orgon / ABNS	Embellissement HLM St Gervais	7 500 €	7 500 €	7 464 €	<b>3 000 €</b>					4 464 €
<b>3.1.3. Transport et Mobilité</b>															
3131	c	r	o	n	Familles Rurales	Mobilité solidaire : transport d'utilité sociale	2826	2260	2 260 €	<b>2260</b>					